



Aubervilliers, le 12 juin 2016

Importantes factures d'eau de l'OPH d'Aubervilliers La Maire Mériem Derkaoui apporte son soutien aux locataires

Alertée par les locataires de l'Office HLM d'Aubervilliers et leurs représentants sur les importantes factures d'eau reçues ces derniers jours, j'ai demandé à l'organisme des explications sur les modalités de calcul pour aboutir à une telle décision.

Ces factures de régularisations de la consommation d'eau, qui correspondent à la période du 1er avril 2012 au 31 décembre 2015, ne peuvent être réglées au détriment des locataires. Elles mettent en difficultés financières de nombreux foyers déjà fortement touchés par les bas revenus et la crise économique.

A l'heure où les Aubervillariennes et les Aubervillariens attendent de pouvoir se loger dignement, les bailleurs sociaux offrent des solutions pour permettre à chacune et chacun de vivre dans un logement décent. C'est la vocation première de l'OPH d'Aubervilliers qui doit être soucieux de préserver les valeurs d'écoute et de concertation avec ses locataires.

C'est à ce titre que je partage leur incompréhension et salue leur engagement dans la démarche de dialogue actuellement en cours avec la direction de l'OPH.

En attendant, j'ai proposé au Président de l'OPH, Silvère Rozenberg, de surseoir dans l'immédiat au paiement de ces factures et ce, dans le respect de la tradition d'Aubervilliers, ville solidaire et populaire.

Mériem Derkaoui
Maire d'Aubervilliers
Vice-Présidente du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis